

CONSEIL MUNICIPAL

· Séance du 08 Avril 2016.

Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

Réuni sous la présidence du Maire Didier LAYAT, le conseil a abordé les points suivants :

Le conseil municipal, avec 8 membres présents, accepte d'ajouter une délibération concernant l'avis sur enquête publique pour projet de construction d'une centrale hydroélectrique sur le Bronze

1 – Approbation compte de gestion compte administratif 2015 et affectation du résultat, budget principal et budget annexe de l'eau :

Après examen, le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'année 2015 :

Résultat de clôture, budget principal :

Fonctionnement :

Dépenses : 377 533,47 €

Recettes : 405 019,45 € + report 550 495,27 €

Soit un excédent de 577 981,25 €

Investissement :

Dépenses : 85 630,71 € + report de 41 095,59 €

Recettes : 80 265,99 €

Soit un déficit de 46 460,31 €

Le résultat d'ensemble excédentaire, à la clôture est de 531 520,94 €

Résultat de clôture, budget annexe de l'eau :

Fonctionnement :

Dépenses : 41 155,10 €

Recettes : 21 482,47 € + report 22 842,42 €

Soit un excédent de : 3 169,79 €

Investissement :

Dépenses : 35 002,80 €

Recettes : 171 216,00 € + report 32 031,37 €

Soit un excédent de 168 244,57 €

Le résultat d'ensemble excédentaire à la clôture de l'exercice est de 171 414,36 €

2- Vote des taux d'imposition 2016.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide des taux d'imposition pour l'année 2016 selon le détail :

- Taxe d'habitation 12,15
- Taxe foncière (bâti) 12,78
- Taxe foncière (non bâti) 110,96

3 – Subventions communales 2016 :

Le conseil à l'unanimité vote les subventions 2016 aux différentes associations communales

4 – Vote des budgets 2016 :

Le conseil approuve à l'unanimité, par chapitre, le budget principal et le budget annexe de l'eau 2016, établi comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : équilibré recettes/dépenses à	927 620 €
Investissement : équilibré recettes/dépenses à	300 087 €

Budget annexe de l'eau :

Fonctionnement : équilibré recettes/dépenses à	86 365 €
Investissement : équilibré recettes/dépenses à	195 000 €

5 – Acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des travaux de périmètres de protection des captages sur la commune conformément à la déclaration d'utilité publique en date du 15.04.2015 :

Le conseil municipal, suite aux négociations amiables réalisées par TERACTEM, à l'unanimité, donne son accord pour l'acquisition d'un terrain lieu-dit le Châble pour une emprise de 612 m², propriété de Mr Moëgne-Loccoz.

6 – Constitution d'un groupement de commandes pour le transport des élèves du primaire vers le centre intercommunal Guy Chatel :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront les communes d'Ayze, Bonneville, Brison, Contamine sur Arve, Marignier et Vougy, pour le transport d'élèves du primaire et leurs accompagnants à destination du centre nautique intercommunal. Il accepte également que la commune de Bonneville soit désignée comme coordonnateur du groupement, et par conséquent soit missionnée pour signer le marché.

7 – Approbation des statuts du Syndicat H2Eaux :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la nouvelle rédaction des statuts qui permettra notamment de :

- intégrer les compétences distribution de l'eau potable et collecte des eaux usées,
- permettre l'adhésion des communes de Contamine Sur Arve et de Petit Bornand,
- définir une nouvelle compétence de valorisation de produits fermentescibles permettant de porter le projet de co-gestion de la station d'épuration.

8 – Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local :

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local concernant la consolidation du mur du cimetière.

9 – Chemin rural des Esserts :

Suite à la délibération prise en mai 2015, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre la procédure de cession du délaissé d'une partie du chemin rural parallèle à la route actuelle des Esserts.

La procédure sera finalisée par actes notariés.

10 – Adoption d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) :

Suite à la visite effectuée dans les bâtiments communaux recevant du Public, (ERP), le conseil municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad,ap) Cerfa 15246*01 ainsi que tout document afférent.

11 – Enquête publique relative au projet de construction d'une centrale hydroélectrique sur le Bronze :

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de construction d'une centrale hydroélectrique. Ce projet est porté par la Régie de Gaz et d'électricité de Bonneville, en partenariat avec les Communes de Bonneville, Brison et de Mont-Saxonnex et a pour objectif de développer une source d'énergie locale.

Divers :

- Les membres de la commission fleurissement se sont réunis afin de déterminer les priorités pour le fleurissement.
- Le bilan des mercredis libérés a été dressé par l'Adjointe aux affaires scolaires, moins de participants que l'an dernier, mais un bilan satisfaisant du fait d'une très mauvaise météo cette année.
- Information concernant l'installation des semi-enterrés qui seront mis en place prochainement.
- Du 21 au 28 mai, la CCFG fête ses 10 ans. Le lancement des festivités est prévu le samedi 21 mai à Brison et au plateau de Solaison.

Le secrétaire de séance,
B. TOCHON-FERDOLLET



M. le Maire,
D. LAYAT



